

FICHE TECHNIQUE
DESINFECTANT ONE SHOT L'ELFE
150mL

Référence: 013920-012

Propriétés et applications

- Testé suivant les normes européennes Bactéricide EN1276, fongicide EN1650 et virucide EN14476.

Bactéricide en 2 minutes, selon la norme EN 1276, sur *Pseudomonas Aeruginosa*, *Staphylococcus Aureus*, *Escherichia Coli*, *Enterococcus Hirae*, dans des conditions de propreté.

Fongicide en 5 minutes, selon la norme EN1650, sur *Candida Albicans* et *Aspergillus Niger*, dans des conditions de propreté.

Virucide en 60 minutes, selon la norme EN 14476, sur *Influenza virus type A-H1N1* dans des conditions de propreté.

- Par son action sur les microorganismes, le désinfectant bactéricide virucide, fongicide L'ELFE contribue à l'assainissement et à la désodorisation de l'air.
- Son parfum mentholé laisse une odeur agréable.
- Produit recommandé pour : hôpitaux, cliniques, écoles, crèches, maison de retraite, salles de réunion, salles d'attente et tout espace de collectivité.

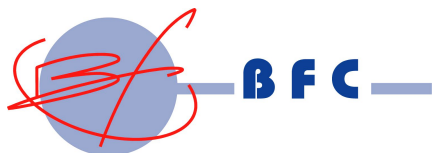
Le désinfectant L'ELFE s'utilise par diffusion automatique du produit dans l'atmosphère.

Composition

Produit actif : solvant ; parfum menthe ; substances actives biocides.

- glyoxal (CAS n°107-22-2) : 0.12% (m/m)
- Polyhexaméthylène biguanide (CAS n°27083-27-8) : 0.04% (m/m)
- Chlorure de didécyl diméthylammonium (CAS n°7173-51-5) : 0.10% (m/m).
- Ethanol (CAS n°64-17-5) : 24% (m/m)

Propulseur : Butane



Mode d'emploi

Interdire l'accès au local lors du traitement. Ne pas utiliser en présence de personnes ou d'animaux.

- Nettoyer la pièce avant traitement.
- Fermer portes et fenêtres.
- Placer l'aérosol au centre de la pièce et un peu en hauteur.
- Enclencher le diffuseur en enfonçant la languette à fond et quitter la pièce.
- Laisser l'aérosol se vider complètement : attendre environ ½ heure puis bien aérer.

A renouveler régulièrement pour un traitement préventif (ex : hebdomadaire) ou ponctuellement pour un traitement curatif.

Le port de gants et de lunettes est recommandé pour se prémunir de toute projection accidentelle lors de la mise en service du produit.

ATTENTION : une fois le diffuseur déclenché, il est impossible de l'arrêter.

Sécurité et législation

Produit classé : Extrêmement inflammable.

Le produit est conforme à la directive européenne 98/8/CE dite « directive biocide ».
Les substances actives biocides sont répertoriées et notifiées en tant que TP2 *Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides* au niveau du règlement (CE) n°1451/2007.

Pour plus d'informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.